



Décision du Maire N°35



Nos ref : CR/JD/DB/MCR

Objet : Signature de l'Avenant n°1 au Marché « Travaux de voirie communale – Calibrage, renforcement, assainissement et sécurisation de la rue des Campenottes – Bouclage avec la rue du Bois-Joli pour les services de voirie et de sécurité » avec la Société STD sise à Chemaudin (25320).

Le Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 30 mai 2008 (Sous Préfecture le 10 juin 2008) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriale ;
- Considérant que Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil de 300 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % (15 000 €) lorsque les crédits sont inscrits au budget.

DECIDE

Article 1^{er} : La signature de l'Avenant n°1 au Marché avec la Société STD pour un montant de : 3 989,65 € HT soit :

Montant initial :	90 471,62 € HT
Montant Avenant n°1 :	<u>3 989,65 € HT</u>
Nouveau montant Marché :	94 461,27 € HT
	112 975,67 € TTC

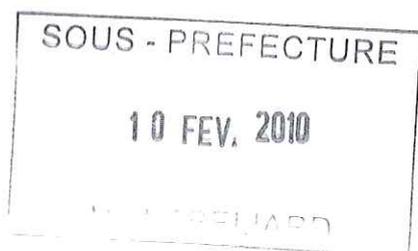
Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 04 février 2010

Le Maire

Claire RADREAU



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
 Tél. 03 81 96 26 21 – Fax 03 81 96 23 85
 E-mail : mairiebavans@wanadoo.fr – site internet : www.bavans.fr

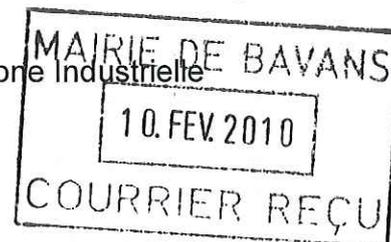


AVENANT A UN MARCHE



Organisme : Commune de BAVANS

Titulaire du marché : Entreprise STD – Agence SCREG Est – Zone Industrielle
25320 CHEMAUDIN



Marché principal :

N° d'identification 02/09/135.401

Date de signature du marché par la personne responsable: 15 juin 2009
Marché notifié le 15 juin 2009.

Objet : Travaux de voirie communale - Calibrage, renforcement, assainissement et sécurisation de la rue des Campenottes - Bouclage avec la rue du Bois-Joli pour les services de voirie et de sécurité.

Période d'exécution : du 29 juin 2009 au 22 juillet 2009 (3 Semaines)

Montant initial :

90 471.62 € HT

108 204.06 € TTC

Montant rectifié selon les précédents avenants :
Sans Objet

00.00 € HT

00.00 € TTC

AVENANT N° 1

Date : 23 décembre 2009

Objet : Travaux de voirie communale - Calibrage, renforcement, assainissement et sécurisation de la rue des Campenottes - Bouclage avec la rue du Bois-Joli pour les services de voirie et de sécurité.

Montant (en + ou en -) :

en +	3 989.65 € HT
------	---------------

en -	00.00 € HT
------	------------

Nouveau montant du marché compte tenu du
nouvel avenant :

94 461.27 € HT

112 975.67 € TTC

SOUS-PREFECTURE

10 FEV. 2010

MONTBELIARD

MAIRIE DE BAVANS

14. JAN. 2010

2

ARTICLE 1

Le marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus est modifié suivant les conditions fixées aux articles suivants, conformément à la décision de la Personne Responsable du Marché dûment autorisé en date du 15 juin 2009.

ARTICLE 2

Les travaux engagés dans la rue des Campenottes, objet du présent marché ont rencontré, à l'avancement, des problèmes de structure de chaussée non prévus dans l'étude générale et les quantités s'en trouvent augmentées, notamment au niveau des purges à réaliser.

De plus, il a été décidé, par souci de sécurité, de mettre en œuvre des enrobés BB 0/6 manuel sur une portion de voie située le long de la propriété du n°8 de la rue, qui est épaulée par un mur de soutènement privé en mauvais état (fondations minées et à découvert).

Pour finir, la liaison entre les rues des Campenottes et du Bois Joli est fermée à la circulation ordinaire (excepté les véhicules de voirie et de sécurité) et nécessite la mise en place d'une deuxième barrière (passage règlementé).

Ces trois actions représentent un montant de 3 989.65 € HT

ARTICLE 3

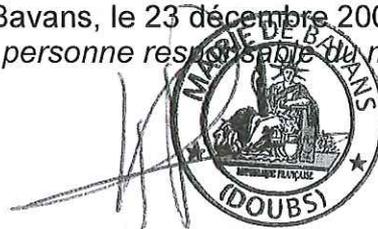
Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original, à Bavans, le 23 décembre 2009

Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature du titulaire du marché.

Lu et approuvé
STD Agence SCREG Est
 Tél. 03 81 58 58 58 - Fax 03 81 58 59 26
 Zone Industrielle
 25320 CHEMAUDIN

A Bavans, le 23 décembre 2009
 La personne responsable du marché.



Le présent avenant dûment signé a été notifié au titulaire ce jour: 24 décembre 2009.

105 - PREFECTURE

10 FEV. 2010

MONTBELIARD